HAL
open science

L'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire) : compte rendu de la campagne 1993

Jean-Loup Flouest

To cite this version:

Jean-Loup Flouest. L'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire) : compte rendu de la campagne 1993. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1994, 12, pp.49-58. hal-02866493

HAL Id: hal-02866493

https://hal.science/hal-02866493

Submitted on 21 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'OPPIDUM DE BIBRACTE SUR LE MONT BEUVRAY (Nièvre/Saône-et-Loire)
Compte rendu de la campagne 1993 par J.-L.Flouest.

Introduction: projet "Grands travaux culturels de province" :

En 1993, les différentes réalisations prévues dans le cadre du projet du Centre européen d'archéologie sont presque toutes sorties de terre: le musée de Bibracte et de la civilisation celtique est le plus avancé et son inauguration aura lieu en novembre 1994 ; le Centre de recherches, à Glux-en-Glenne, sera achevé dans l'été 1994. Si l'année 1993 a été marquée par l'effervescence des constructions, l'année 1994 sera celle des mutations non seulement géographiques, mais aussi du point de vue du fonctionnement, puisque la SAEMN du Mont Beuvray aura terminé la plus grande partie de sa mission de construction.

Projet triennal de recherche :

Comme convenu lors du Conseil scientifique de septembre 1992, la recherche archéologique sur le Mont Beuvray a été inscrite dans un cadre de programmation triennale (1993/1995) avec pour principaux thèmes, centrés sur l'urbanisation et le fonctionnement d'un oppidum, la poursuite des travaux sur les fortifications, la recherche de la voirie, qui structure l'habitat, et des aménagements liés à la gestion de l'eau, la délimitation des îlots d'habitation, la compréhension des unités d'habitation du type gaulois au type romanisé, la mise en phases typo-chronologiques des différents chantiers, grâce aux résultats des études spécialisées sur le mobilier et la prospection *extra-muros.*

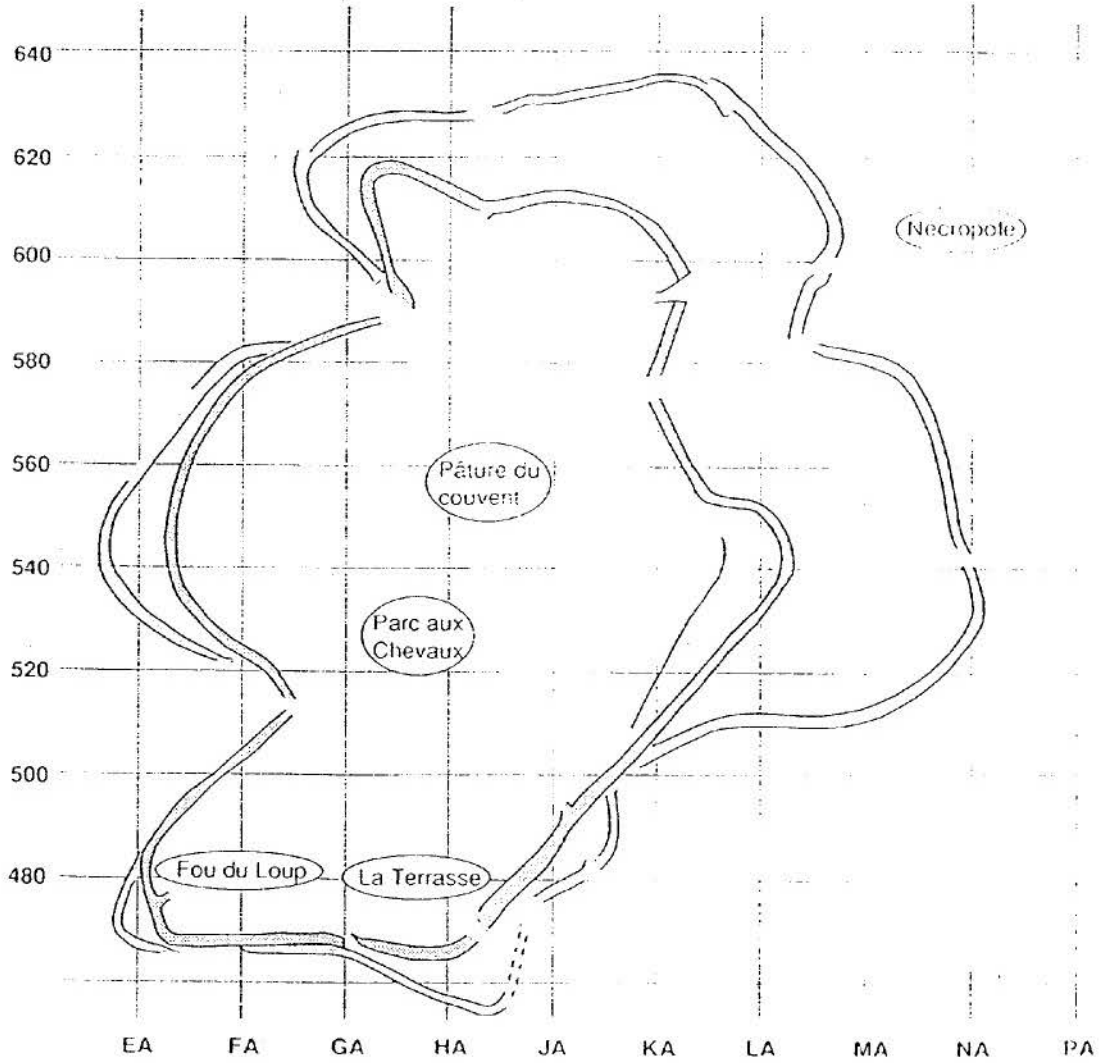

Fig.1

Les fortifications :

Presque toutes les thématiques ont pu être développées, avec plus ou moins de succès. Les découvertes des équipes de prospection ont apporté de nombreuses informations (fig.1): définition précise du rempart extérieur à l'est et au sud, identification des types de portes et, pour certaines, de leur condamnation ; découverte en plusieurs points de fiches de type "murus gallicus" sur le rempart extérieur (porte nord et porte est du ruisseau de la Côme Chaudron) et proposition de datation de ce rempart comme étant plus ancien par observation de la micro-topographie sur 4 points de jonction avec le rempart intérieur dit "Bulliot" ; enfin découverte d'un rempart d'un autre type, simple levée de terre, sans fossé associé visible, sur le flanc sud-est du Porrey.

La voirie :

La recherche *intra muros* sur la rue principale nord-est/sud-ouest a été développée au nord de la maison dite Parc aux Chevaux n°.1, sur près de 200 m de long, entre P.C.9 et P.C.11. Un autre tronçon de cette rue a été dégagé entre P.C.1 et P.C.2, qui présente, côté P.C.1, un trottoir aménagé avec des structures en bois. Au centre de l'oppidum (fig.2), plusieurs rues (ou cour) ont été explorées. Il s'agit, à l'est du bassin monumental, d'une part de la rue qui sépare l'îlot dit "aux grandes caves", au nord-est, de celui dit "du grand atelier de Forges", au sud-est, qui a été reconnue à 55 m de sa jonction avec la grande voie, et d'autre part, d'une chaussée et d'une cour (?) situées à l'ouest de la grande rue et qui délimiteraient les bâtiments explorés par les équipes allemandes, italiennes et hongroises.

Extra muros, au cours de la fouille de la nécropole (fig.3) , au nord-est de l'oppidum, une des trois routes qui convergent vers le Col du Rebout, a été suivie à présent sur une longueur de 80 m ; elle se divise en deux, une branche se dirige vers le haut du Mont Glandure tandis que l'autre descend vers le chemin actuel du hameau du Rebout. Du point

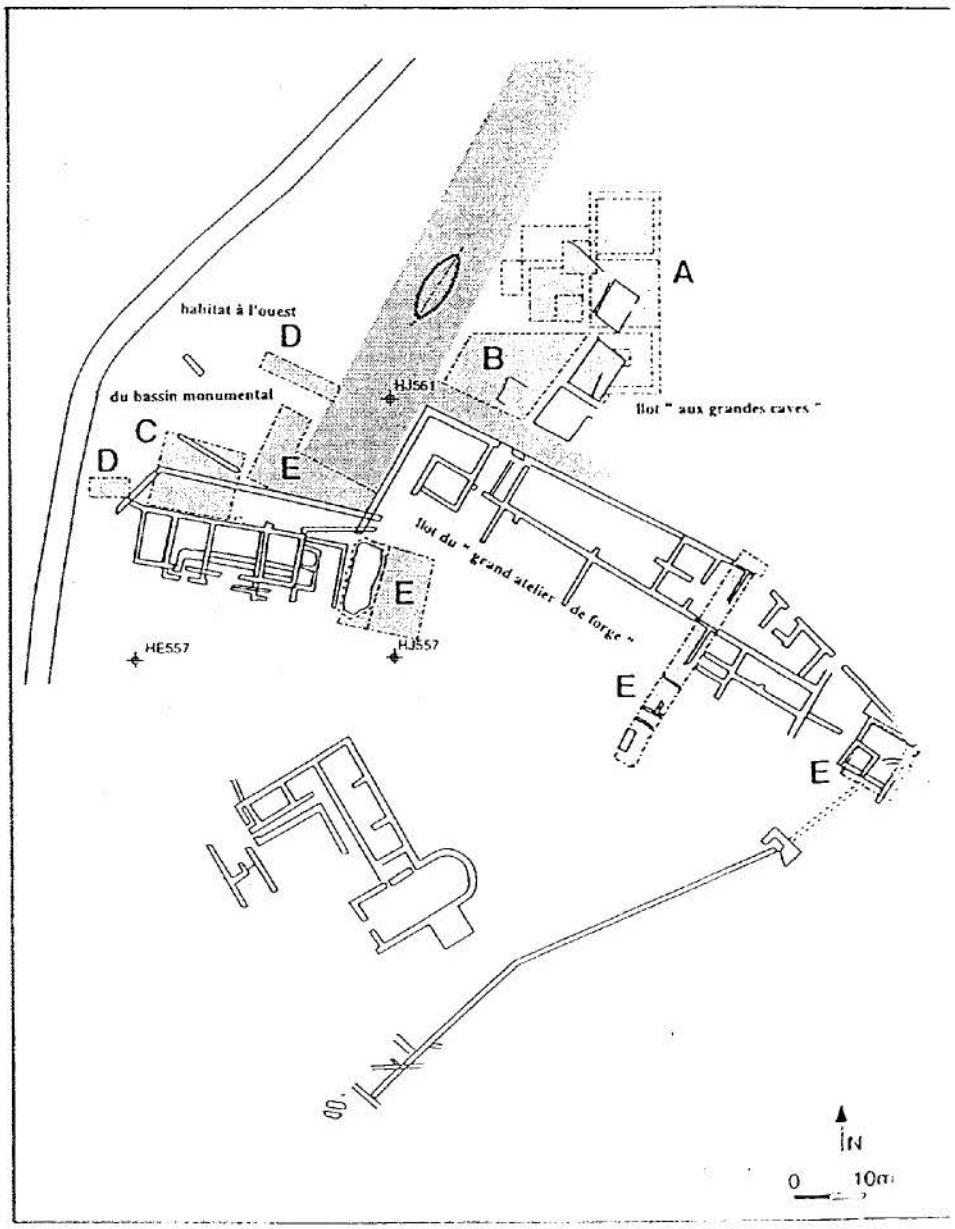

Fig.2

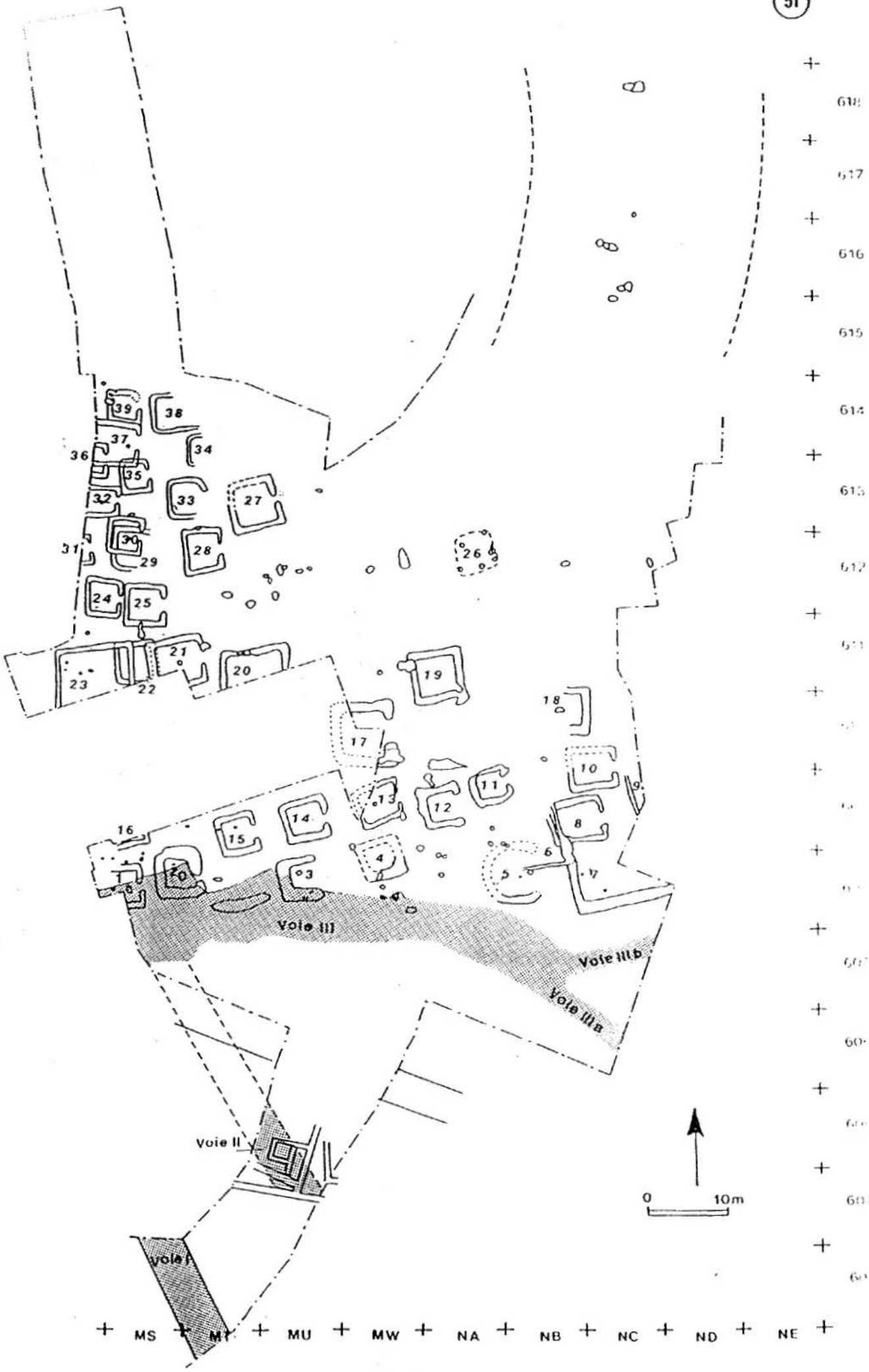
Voie III
Voie IIIb
Voie IIIa
Voie II
voie I
0
10m
MS
MT
MU
MW
NA
NB
NC
ND
NE

Fig.3

de vue technique, toutes ces chaussées présentent des caractéristiques assez proches : surface de roulement en graviers voire petits blocs émoussés, soigneusement compactés, couche de préparation plus ou moins riche en sable, caniveau ou canalisation d'eau en bordure de trottoir plus ou moins élaboré (fig.4, exemple de trottoir planchéié sur poutres).

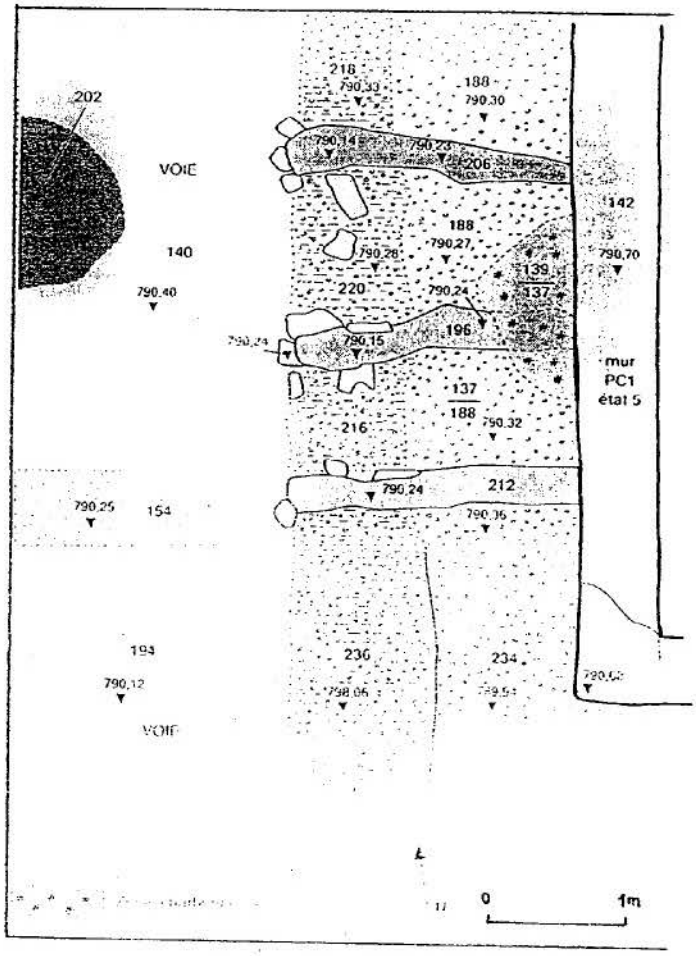

Fig.4

La gestion de l'eau :

Plusieurs aqueducs ont été identifiés : sous la maison PC.1, deux canalisations nouvelles par rapport au plan de Bulliot confirment l'importance de la gestion de l'eau en rapport avec l'urbanisme. Dans le "grand atelier de forges", un nouvel aqueduc vient s'ajouter au réseau que Bulliot avait décelé en suivant le tracé du grand aqueduc du Couvent. La sortie de ce dernier, en blocs monumentaux, a été rouverte dans la perspective de la reprise de la fouille de la source qui l'alimente. Une fouille de sauvetage, à la Fontaine de l'Ecluse, sur le flanc nord-ouest de l'oppidum, a amené la découverte de plusieurs canalisations destinées à maîtriser de nombreux filets d'eau à l'endroit où ils devaient franchir le rempart intérieur; un bassin dont l'armature en poutres de chêne est très bien conservé, complétait ce dispositif. Les prospections à la Fontaine Grenouillat, à l'est de l'oppidum, ont permis la découverte de mobilier archéologique, suggérant la possibilité d'un aménagement de cette source à la base du flanc nord du Porrey, pourtant considéré comme uniquement consacré aux exploitations de matières premières. Les prospections dans le thalweg abrupt de la Fontaine Saint Martin ont localisé des blocs architecturaux déplacés qui pourraient appartenir à un édifice non daté, lié à la source.

Urbanisme :

L'étude de l'organisation des habitats, de part et d'autre du bassin monumental (fig.2), a permis de distinguer plusieurs caractéristiques importantes. Les niveaux anciens datables de la fin du 2°s. et du début du 1er s. av.J.-C. montrent plusieurs phases de bâtiments sur poteaux porteurs, avec des sols de graviers posés sur le substrat argileux jaune, avec des fosses, peut-être de stockage, de petites caves à armature de bois, des soles de foyers en argile et de nombreuses traces de métallurgie. A ce jour, c'est sous la grande maison PC.1 qu'a été découverte la structure excavée la plus vaste, appartenant à la première moitié du 1 s. av. J.-C. Les bâtiments postérieurs, généralement à murs porteurs en pierre, reprennent partiellement les aménagements précédents en les amplifiant (cas des grandes caves PCO.2 et PCO.2 bis). Quelques observations stratigraphiques, ainsi que des orientations divergentes, montrent clairement que ces constructions maçonnées ont connu, elles aussi, plusieurs états avant leur abandon définitif vers la fin du premier quart du 1er s. ap. J.-C. L'hypothèse émise à propos de la présence sous la *domus* état 5 de PC.1, d'une maison à atrium, état 4, a été confirmée par la découverte de son mur façade est, passant sous le seuil monumental de l'état 5. Le plan des pièces de l'état 3 (architecture de terre et bois) commence à montrer un agencement serré de pièces(fig.5).

Au nord-est de la Chapelle du Couvent, un sondage a localisé une construction de type monumental qui semble appartenir à cette phase d'habitat maçonné. Les nombreux blocs moulurés, trouvés épars dans le Couvent ou en remploi dans les murs, pourraient appartenir à une ou des constructions de ce type. Le caractère public d'une partie des bâtiments du coeur de l'oppidum (La Pâture du Couvent) semble confirmé par la découverte, hors contexte, d'une tête sculptée aux yeux ouverts, destinée à être placée sur un pilier ou un linteau.

Sous le mur nord-ouest de la Chapelle, a été à nouveau identifié un mur antique qui confirme la présence d'un quadrillage de murs appartenant à un îlot d'habitations antiques sous-jacentes. De même, la fouille des bâtiments annexes du Couvent, au nord de ce dernier, a montré que les sols médiévaux étaient posés, à faible profondeur, sur des sols antiques jonchés d'amphores.

En revanche, les vastes décapages, effectués au sud-ouest de l'oppidum, au-dessus de la carrière des "Grandes Portes" n'ont pas révélé de quartiers d'habitations antiques, malgré la présence de mobilier archéologique ancien dans un fossé. L'équipe de prospection a signalé une zone riche en mobilier archéologique entre "Les Grandes Portes" et "La Roche aux Lézards".

Un des objectifs confiés à l'équipe de prospection était de tester les zones vides d'occupation d'après les recherches du XIXe s, c'est à dire le sommet du Porrey et le nord et l'ouest du "Teureau de la Wivre" (ne pas confondre avec la roche de la Wivre au nord-ouest). Les résultats ont été positifs dans toutes ces zones, modestes sur le Porrey, importants tout autour du Teureau, avec de nombreuses traces d'activités métallurgiques.

Le quartier dit "sacré" de l'oppidum(fig.6) a été, à nouveau, l'objet d'investigations. L'angle intérieur sud-ouest de l'enceinte carrée n'a révélé aucun aménagement particulier. En revanche, les trois fossés parallèles, reconnus à l'extérieur de l'angle nord-ouest, ont été retrouvés vers l'angle sud-ouest et vraisemblablement dans la pente sud. De nombreux dépôts de mobiliers et de végétaux, au niveau de l'emplacement probable de ces fossés, ont modifié l'aspect qu'ils avaient sur le flanc ouest. Enfin le sondage implanté sur la levée de terre, peu importante du côté sud, a confirmé la présence d'un amas de poutres en bois calcinés dont la fouille des premiers niveaux n'a pas permis de clarifier leur agencement ni leur fonction.

La recherche et la prospection *extra muros* :

La fouille de sauvetage de la nécropole (fig.3) au nord-est de l'oppidum confirme la taille importante de ce cimetière d'oppidum, puisqu'une quarantaine d'enclos est à présent identifiée sur plus d'un hectare. Les limites sud et ouest sont à peu près établies, la limite nord peut être estimée à une centaine de mètres depuis la voie qui borde la nécropole. En revanche, la limite est reste inconnue puisque des trouvailles éloignées semblent indiquer un développement linéaire en direction du Hameau du Rebout.

De nombreuses découvertes ont été faites à l'extérieur de l'oppidum. Le lieu-dit le plus éloigné, "La Place aux laides", se trouve à 600 m au sud de l'oppidum. La zone la plus riche en mobilier métallique se trouve dans la pente nord-est, qui domine la nécropole de la Croix du Rebout.

Plan schématique de l'état 3.

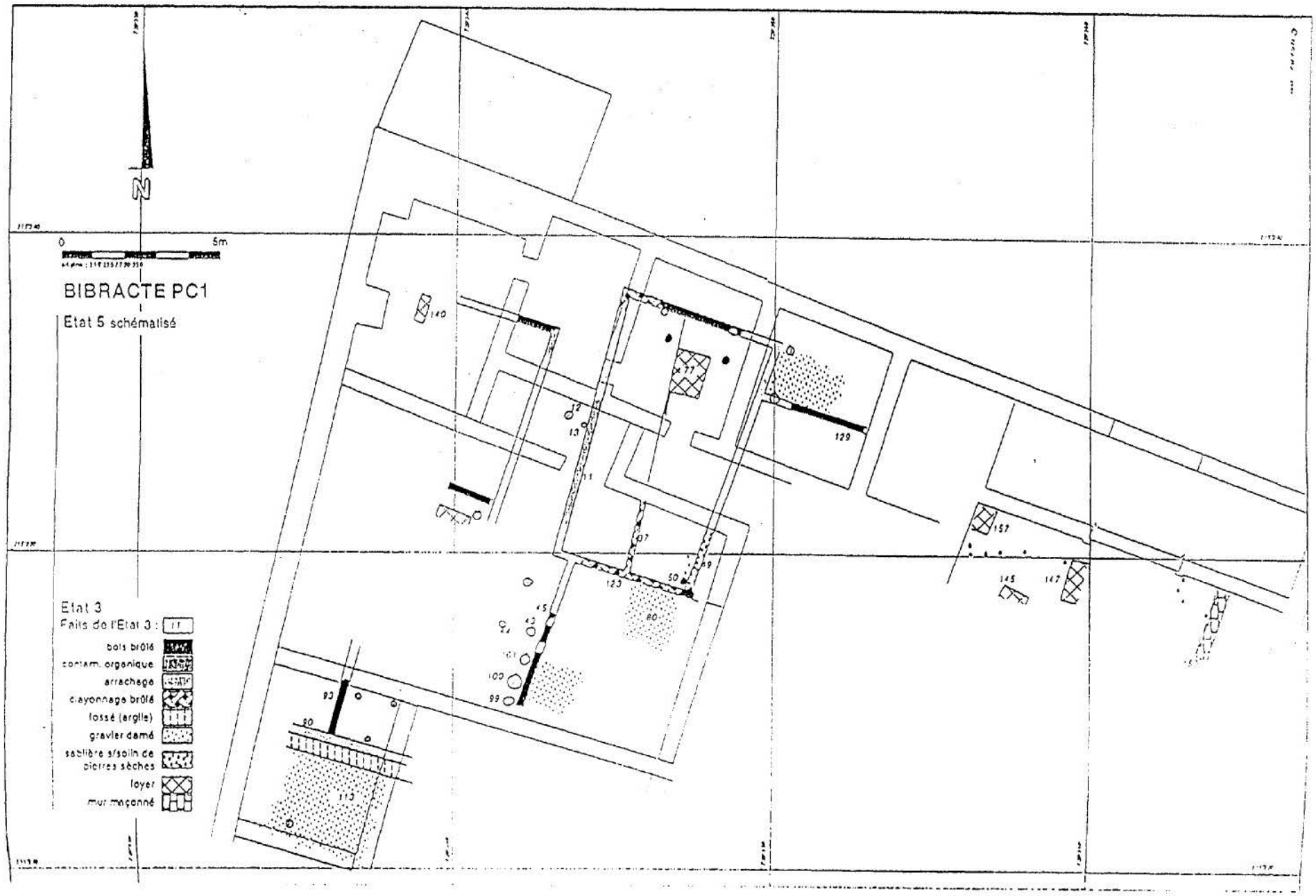

Fig.5

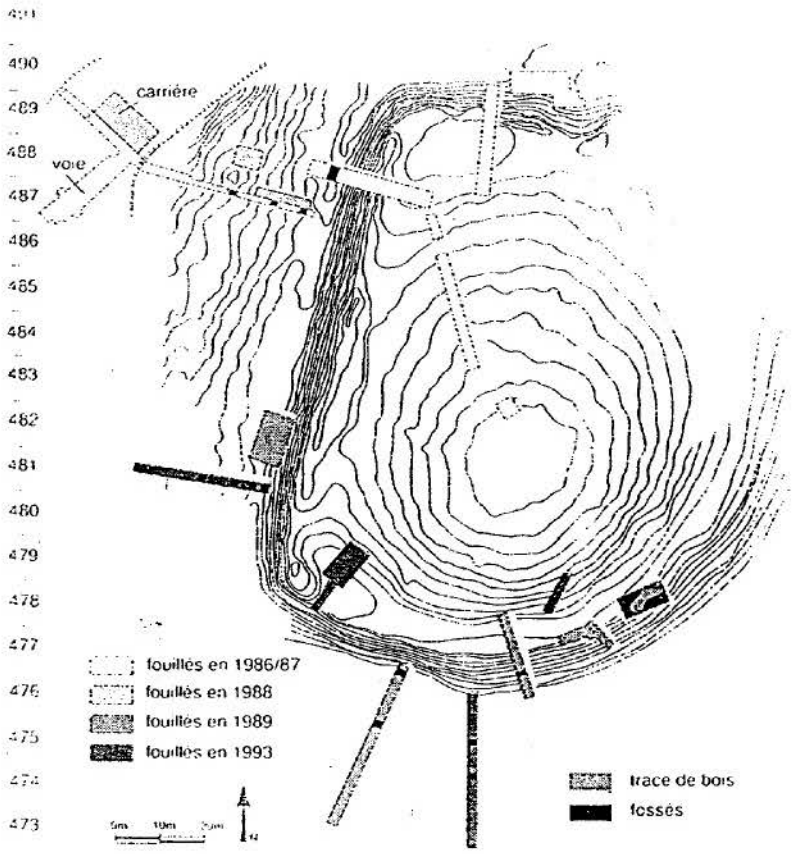

Fig.6

Etudes spécialisées :

Après un temps d'arrêt, l'étude des amphores a pu être reprise sur une grande échelle. Si la variété des types est bien attestée, les amphores italiques sont incontestablement omniprésentes (de 75 à 90% selon les secteurs et les phases). Les tonnes de tessons traités permettent d'établir des diagrammes statistiques qui sont peu à peu inclus dans les éléments caractéristiques des phases.

En numismatique, des faciès, parfois exclusifs, apparaissent sur plusieurs secteurs. Un programme d'analyse a été commencé dans le but d'essayer d'améliorer la sériation des grandes séries, par exemple la série des potins à la grosse tête, qui a déjà été éclatée en une dizaine de types.

L'analyse des matériaux géologiques de construction a été poursuivie. Des hypothèses à propos de certaines constantes dans les choix des matériaux en rapport, peut-être, avec le type et la période de construction, commencent à être vérifiées (granite rose pour les monuments liés à l'eau).

L'étude de la métallurgie des alliages à base de cuivre et du fer a été soit présentée dans le cadre d'un programme nouveau spécialisé dans la technologie du fer, soit dans la description de chaînes opératoires restituées à partir des observations de la fouille d'un atelier.

Les céramologues ont encore amélioré leur grille d'analyse, distinguant les groupes de productions bien identifiés (importations et régionales) et les productions locales. Son intégration dans la base de données, avec visualisation automatique des pourcentages relatifs par contextes, est en cours.

Les résultats des examens botaniques ont été particulièrement intéressants cette année. Ils ont tantôt confirmé des hypothèses sur la fonction d'édifices comme la zone de battage des céréales, en rapport avec un vaste grenier, au-dessus de La Fontaine Saint-Pierre, au sud

du Parc aux Chevaux, tantôt mis en relief la spécificité de l'alimentation en milieu urbain avec la présence de condiments importés (céleri, fenouil, olive).

Mise en phases typo-chronologiques des secteurs fouillés :

Plusieurs confrontations des différentes séquences stratigraphiques et chronologiques ont permis d'élaborer un premier calage typo-chronologique. Une occupation diffuse est attestée à la période néolithique, mais la première installation de grande envergure peut être située à la fin du 2e s. ou au début du 1er s. av. J.-C. Elle est caractérisée par une occupation extensive du site, une architecture à poteaux porteurs, des structures excavées et un mobilier qui comprend des amphores gréco-italiques, Dressel 1A, de la céramique peinte à décor zoomorphe ou en pastilles et des fibules de type Nauheim. Cette phase pourra être subdivisée lorsque l'étude du mobilier des niveaux plus récents (première moitié du 1er s. av. J.-C) sera établie et pourra être mise en relation avec l'habitat sur poteaux et sur sablières basses. Apparaît ensuite la première phase d'habitat maçonné dont la datation absolue (vers le milieu du 1er s. ou avant ?) est un des enjeux des prochaines réunions. La datation de l'urbanisme, très structuré le long des rues principales et secondaires, est liée à cette recherche. Par la suite et selon les sites, une à deux phases d'habitats maçonnés sont attestées et calées par une série d'importations aussi bien italiques qu'espagnoles, durant la deuxième moitié du 1er s. av. J.-C. et le premier quart du 1er s. ap. J.-C. (fig.7, 8, exemple de mise en phases des mobiliers provenant des fouilles de l'équipe de l'université de Lausanne: mobiliers des états 1 et 2 de la première moitié du 1°s.av.J.-C., des états 3, 4, 5 de la deuxième moitié du 1°s jusqu'à début Tibère).

L'adoption en cours, à l'intérieur de la base de données informatisées, d'un descriptif d'appartenance des contextes de fouille aux différentes phases, permettra progressivement de dégager, à partir de grands ensembles statistiques, les différentes étapes historiques de l'occupation du site.

Plusieurs synthèses des résultats précédents ont été présentées au cours du XVIIe colloque de l'A.F.E.A.F. à Nevers. D'autre part, l'ouvrage de Ch. Goudineau et Ch. Peyre, "Bibracte et les Eduens", représente la synthèse des résultats des fouilles anciennes et récentes. Cette confrontation féconde a stimulé les travaux et les hypothèses en soulignant les enjeux des différentes problématiques développées sur le site par tous les chercheurs. Deux manuscrits ont d'autre part été présentés pour paraître dans la série DAF Beuvray : l'environnement naturel et archéologique du Beuvray sous la direction d'O.Buchsenschutz et la bibliographie et les plans anciens de Bibracte par J.-P.Guillaumet.

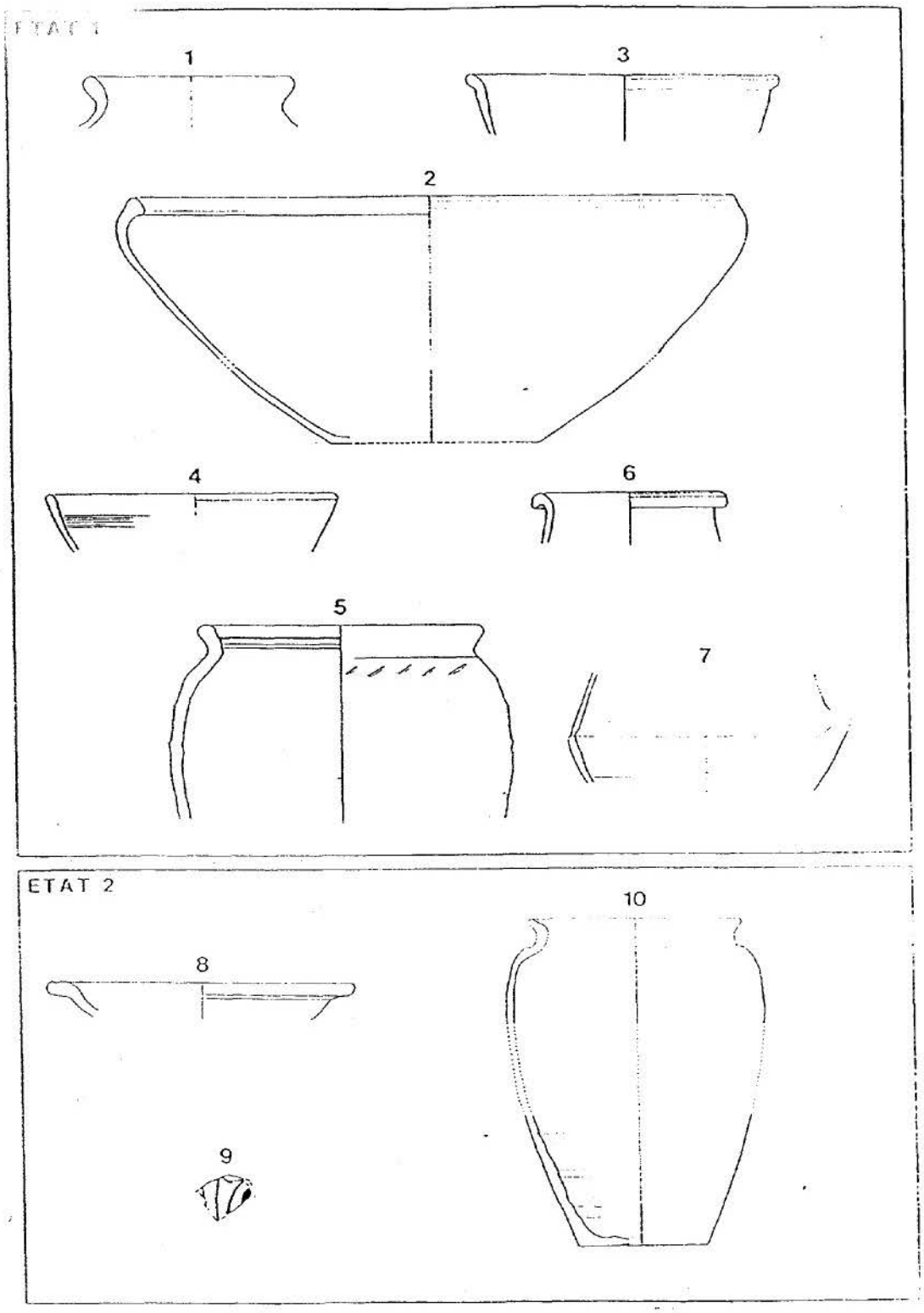

Etat 1

1	5283-12	PC GROS. Pot
2	5237-01	PS GROS. Jatte. (Recolle avec 5283-11)
3	5283-14	PG FIN LF. Bol
4	5283-13	PG FIN. LF Bol
5	5383-09	PS GROS. Pot
6	5283-15	PG FIN LF. Pot
7	5179-01	PG CAT. Pichet

Etat 2

8	5220-01	MICAC F. Assiette.
9	5246-02	PEINT A. Bouteille.
10	5250-01	PS GROS. Pot.

Fig.7

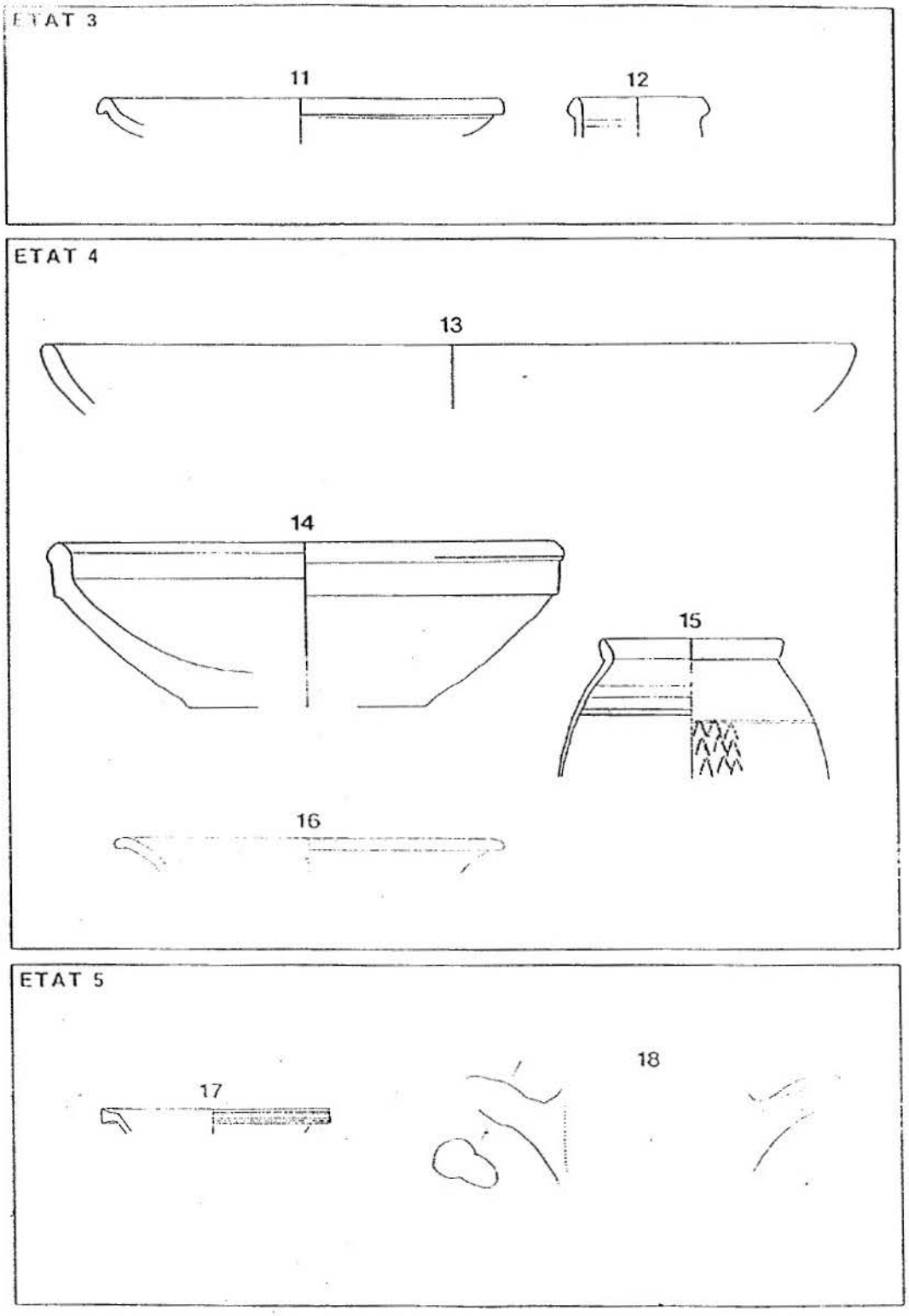

Etat 3

1 1	5211-01	EIR A. Plat à cuire
1 2	5309-01	PC CRU. Cruche

Etat 4

1 3	5251-01	EIR B. Plat à cuire
1 4	5280-02	PC MOR. Mortier
1 5	5280-01	PAR FIN B. Gobelet
1 6	5280-03	PG FIN. LF Assiette

Etat 5

1 7	5207-01	PC CRU. Cruche
1 8	5201-01	AMP. Amphore Dr. 2-4.

Fig.8